

Avis de constitution

SOCIETE « NOMENCLATURE »

Siège Abidjan-Cocody, Angré Soleil 3, Villa 27, Lot  
0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/02/2026 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSENE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 25/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOMENCLATURE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-La réalisation d'études techniques, économiques et financières dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de l'aménagement urbain et rural ;

-La réalisation de plans, devis, cahiers de charges et dossiers techniques pour les projets de construction et d'aménagement ;

-La réalisation de travaux de bâtiment et de travaux publics (construction, rénovation, réhabilitation, génie civil).

-L'aménagement foncier et immobilier : lotissement, viabilisation de terrains, infrastructures de voirie et réseaux divers.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La participation de la société dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères et dans toutes coopératives créées ou à créer ;

- Et généralement toutes opérations commerciales, notamment d'import-export, industriels, financiers, mobiliers et immobiliers se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody, Angré Soleil 3, Villa 27, Lot  
0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ABOUTOU WINCESLAS HERMANN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-03112 du 03/03/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16624/GTCA/RC/2026 du 03/03/2026

